



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Herblain, dûment convoqué le 19 juin 2024 s'est réuni aux Terrasses de la Gournerie à Saint-Herblain sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Dominique TALLEDEC, Evelyne ROHO, Nelly LEJEUSNE, Alain CHAUVET, Guylaine YHARRASSARRY, Michelle DEQUIDT, Marie-Line RABILLER, Annick VAILLANT, Séverine SANCEREAU

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Valérie AUDEGOND, Matthieu ANNEREAU, Gérald CRESPEL, Joël MOSSET, Eric BAINVEL

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

Farida REBOUH à Alain CHAUVET
Martine LE BAIL à Marie-Line RABILLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DÉLIBÉRATION 2024-06-32

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE DE L'ACCUEIL DE JOUR

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044 Identifiant de l'acte : 044-264400342-20240628-20240632-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 28/06/2024
--	--

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

DÉLIBÉRATION 2024-06-32**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE DE L'ACCUEIL DE JOUR**

RAPPORTEUR : Dominique TALLEDEC

Il est proposé au Conseil d'administration réuni sous la présidence de Dominique TALLEDEC, Vice-président, délibérant sur le compte administratif du budget annexe Accueil de jour de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire et Président du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé) ;
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- de décider d'annuler les crédits disponibles, après les restes à réaliser ;
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		9 316,66		36 136,61		45 453,27
Opérations de l'exercice	4 782,45	6 808,66	308 930,53	281 664,15	313 712,98	288 472,81
TOTAUX (a)	4 782,45	16 125,32	308 930,53	317 800,76	313 712,98	333 926,08
Résultats de clôture		2 026,21	27 266,38		25 240,17	
Restes à réaliser (b)	2 332,80				2 332,80	
TOTAUX CUMULES (a+b)	7 115,25	16 125,32	308 930,53	317 800,76	316 045,78	333 926,08
RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER (y/c Restes à réaliser)		9 010,07		8 870,23		17 880,30

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

Pour ampliation,

Le Vice-Président du CCAS
Dominique TALLEDECReçu en préfecture de Nantes le 28 juin 2024
Publié le 02 juillet 2024